



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Cinquante-quatrième réunion 16–17 octobre 2026

Déclaration n° 54-24(F)

Déclaration de M. Oyedele Nigéria

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République de Gambie, Guinée, Guinée-Bissao,
Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo

Fonds monétaire international
Groupe Afrique de l'Ouest (OEDAW)
Comité monétaire et financier international
Cinquante-quatrième réunion
Octobre 2026

Déclaration de S.E.M. Taiwo Oyedele, ministre des Finances et ministre chargé de la coordination de la Politique économique pour le Nigéria, Au nom du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo.

L'économie mondiale continue de faire preuve de résilience, mais les chiffres globaux masquent une divergence croissante qui pèse surtout sur les économies de marché émergentes et en développement (EMDE) ainsi que sur les pays à faible revenu (PFR). Les *Perspectives de l'économie mondiale*, le *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* et le *Moniteur des finances publiques* dressent le tableau d'une croissance mondiale qui demeure résiliente mais de plus en plus déséquilibrée : une croissance mondiale stable de 3,1 % en 2026 qui coexiste avec un ralentissement des économies de marché émergentes et en développement (EMDE) à 3,7 % ainsi qu'avec des révisions à la baisse touchant un nombre important de pays membres. Si les économies bénéficiant de termes de l'échange favorables ou intégrées au cycle d'investissement porté par l'intelligence artificielle continuent de faire preuve de résilience, de nombreux pays importateurs d'énergie, en marge des chaînes de valeur technologique, dont plusieurs pays de notre Groupe, font face à une hausse des coûts d'importation, à des pressions sur les taux de change et à un rétrécissement de leur espace budgétaire. La succession des chocs et la diminution de l'aide extérieure risquent d'aggraver la pauvreté et l'insécurité alimentaire, en particulier dans les États fragiles et touchés par des conflits. Dès lors que le coût de l'ajustement pèse de manière disproportionnée sur les EMDE, et plus particulièrement sur les pays à faible revenu (PFR), nous appelons le FMI à placer cette divergence au cœur de ses activités de surveillance, de ses conseils de politique économique et de ses opérations de financement ; à accorder une plus grande attention dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, aux enjeux propres aux EMDE et aux PFR, y compris aux effets distributifs d'une croissance tirée par les avancées technologiques ; et à veiller à ce que la prochaine actualisation du scénario de référence prenne pleinement en compte les répercussions de la guerre au Moyen-Orient sur les économies les plus vulnérables.

Les conditions financières mondiales demeurent globalement favorables, mais la persistance de taux d'intérêt élevés, le renchérissement du coût de financement et les risques de refinancement continuent de susciter de vives préoccupations pour les économies de marché émergentes et en développement ainsi que pour les pays à faible revenu, soulignant la nécessité d'un soutien multilatéral renforcé. Des valorisations tendues, un niveau élevé d'endettement public et une interconnexion financière croissante rendent les marchés vulnérables à de brusques réévaluations des

risques. Une hausse des rendements, un élargissement des écarts de taux et des sorties de capitaux pourraient rapidement mettre sous pression les pays disposant de faibles marges de manœuvre et de marchés financiers peu profonds. Alors que la dette publique des EMDE devrait passer de 74 % à 84 % du PIB d'ici 2031 et que l'aide publique au développement recule, la hausse des coûts d'emprunt évince progressivement les dépenses de développement et les dépenses sociales. Nous soutenons le renforcement des cadres budgétaires et de gestion de la dette à moyen terme, l'allongement des échéances de la dette et l'élargissement de la base d'investisseurs lorsque cela est possible, le renforcement des marges de manœuvre ainsi qu'une plus grande flexibilité des taux de change lorsqu'elle est appropriée, complétés, le cas échéant, par une application pragmatique et impartiale du Cadre stratégique intégré (*Integrated Policy Framework*, IPF). Nous appelons également à une plus grande transparence concernant les instruments de dette innovants, tels que les swaps de rendement total (*Total Return Swap* ou TRS), accompagnée d'une réglementation proportionnée et fondée sur les risques, ainsi qu'à des conseils du FMI sur les chocs liés aux prix des matières premières qui tiennent compte de leur nature et de leur persistance dans les pays importateurs d'énergie à faible revenu. Par-dessus tout, un accès rapide aux financements du FMI ainsi que des ressources concessionnelles adéquates au titre du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) et du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (FRD) demeurent indispensables.

Les Perspectives de l'économie mondiale mettent en lumière les arbitrages difficiles entre la protection des ménages contre les chocs d'offre, la maîtrise de l'inflation et la préservation de la viabilité budgétaire ; ces arbitrages sont particulièrement marqués dans les économies de marché émergentes et en développement ainsi que dans les pays à faible revenu, où l'espace budgétaire et les capacités institutionnelles demeurent limités. Nous prenons note des conclusions selon lesquelles des transferts de revenus ciblés et temporaires permettent de protéger les ménages vulnérables de manière plus efficace et à moindre coût que les mesures de contrôle ou de suppression des prix. Toutefois, nombre des pays de notre Groupe continuent de recourir aux subventions et aux mécanismes de contrôle des prix faute de disposer des systèmes nécessaires à la mise en œuvre d'une aide ciblée, et leur suppression en l'absence de filets de protection sociale adéquats risque d'entraîner des coûts sociaux importants. Nous partageons également la préoccupation selon laquelle des réductions d'impôts financées par l'endettement dans les grandes économies peuvent exercer des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt mondiaux, avec des retombées défavorables pour les pays confrontés à d'importantes contraintes de financement. Nous appelons donc à des conseils de politique économique adaptés aux réalités nationales et tenant compte du rythme des réformes des subventions, ainsi qu'à un renforcement substantiel du développement des capacités en matière de protection sociale, en étroite collaboration avec la Banque mondiale et les autres partenaires concernés. Nous encourageons également le FMI à traduire ses travaux sur les dispositifs de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et l'évitement fiscal en orientations opérationnelles sur la mobilisation des recettes intérieures, les incitations fiscales et la coopération fiscale internationale.

Le rôle croissant des institutions financières non bancaires (IFNB) dans le système financier appelle une surveillance étroite, tandis que la tokenisation doit reposer sur des fondements solides et un séquençement prudent. Un effet de levier élevé, des positions concentrées, des expositions aux produits dérivés et une forte dépendance aux financements à court terme parmi les fonds spéculatifs et d'autres IFNB peuvent amplifier les tensions sur les marchés et engendrer des effets de contagion, y compris pour les économies de marché émergentes et en développement. Nous soutenons dès lors les efforts visant à combler les lacunes en matière de données, à renforcer les tests de résistance à l'échelle du système et à approfondir la coopération internationale en matière de supervision. Les évaluations du crédit privé et des fonds propres devraient distinguer les vulnérabilités structurelles des stratégies d'investissement de long terme, en tenant compte des structures de financement, des profils de passifs et de la capacité d'absorption des risques. Si la tokenisation pourrait améliorer l'efficacité, la transparence et le développement des marchés, les éléments disponibles concernant ses implications macrofinancières et ses gains nets d'efficacité demeurent limités. Les progrès dans ce domaine devraient s'appuyer sur des cadres juridiques et réglementaires solides, une gouvernance robuste, des capacités de supervision adéquates et une évaluation rigoureuse des projets pilotes avant toute adoption à plus grande échelle.

Une réforme fiscale bien conçue est indispensable pour reconstituer l'espace budgétaire dans nos pays, mais elle doit être favorable à la croissance, soigneusement séquencée et soutenue par des capacités adéquates ainsi que par des financements à long terme. Des marges de manœuvre budgétaires restreintes, un niveau élevé de la dette, l'importance du secteur informel ainsi que les contraintes de capacité et de gouvernance continuent de freiner la mobilisation des recettes en Afrique subsaharienne. Nous souscrivons à l'approche privilégiée dans le *Moniteur des finances publiques*, qui met l'accent sur l'amélioration de l'efficacité des systèmes fiscaux existants plutôt que sur une augmentation de la pression fiscale : la qualité de la mobilisation des recettes importe autant que leur niveau. Des systèmes de taxe sur la valeur ajoutée mieux conçus, la réduction des exonérations inefficaces, un meilleur ciblage des incitations fiscales et le renforcement de l'administration fiscale peuvent générer des gains substantiels en matière de croissance et de bien-être. Le succès de ces réformes dépendra de l'engagement politique, de l'adhésion des parties prenantes, de la transformation numérique et d'un séquençement adapté aux capacités de mise en œuvre, le renforcement des fonctions essentielles de l'administration fiscale devant constituer une priorité immédiate pour les pays à faible revenu. Les expériences observées au sein des pays de notre groupe, notamment les efforts engagés au Nigéria pour renforcer l'administration des recettes ainsi que les progrès réalisés en Côte d'Ivoire en matière de mobilisation des recettes intérieures et de gestion des finances publiques, illustrent les bénéfices de réformes soutenues et bien séquencées. Toutefois, la fiscalité ne saurait à elle seule combler les besoins de financement du développement. Nous appelons donc le FMI et les partenaires au développement à intensifier leur appui au développement des capacités et à favoriser l'accès à des financements de long terme susceptibles de mobiliser davantage d'investissements privés.

Nous souscrivons au message central du Plan d'action mondial (*Global Policy Agenda*), GPA de la Directrice générale, selon lequel la résilience mondiale ne doit pas conduire à la complaisance. Les orientations de politique économique qui y sont proposées devraient toutefois mieux prendre en compte leurs implications pour les économies de marché émergentes et en développement ainsi que pour les pays à faible revenu. Les vulnérabilités demeurent particulièrement aiguës dans les PFR, les États fragiles et les autres EMDE disposant de faibles marges de manœuvre, où la hausse des coûts d'emprunt, l'alourdissement du service de la dette, les sorties de capitaux et le recul de l'aide publique au développement mettent en péril des acquis de stabilisation durement obtenus. Nombre de ces pays sont appelés simultanément à rééquilibrer leurs finances publiques, à maintenir des politiques monétaires restrictives et à absorber des chocs extérieurs. Nous appelons donc à des conseils de politique économique qui tiennent compte des arbitrages propres à chaque pays, préservent les dépenses sociales essentielles ainsi que les dépenses favorables à la croissance et reflètent les capacités de mise en œuvre. Lorsqu'il est justifié, un rééquilibrage budgétaire crédible dans les économies d'importance systémique constitue un bien public mondial en contribuant à contenir les coûts d'emprunt mondiaux et à limiter les retombées sur les économies vulnérables. Nous soutenons également l'adaptation des politiques du secteur financier aux vulnérabilités émergentes, notamment les cyber risques et les liens entre l'État et le secteur financier. Nous souhaiterions toutefois que le Plan d'action mondial accorde davantage d'attention aux effets des chocs d'offre persistants sur la sécurité alimentaire et le coût de la vie, ainsi qu'aux interactions entre les phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique et des marges de manœuvre budgétaires déjà limitées.

Faire en sorte que le développement du secteur privé, l'innovation et l'intelligence artificielle bénéficient pleinement aux EMDE et aux PFR exigera une combinaison de réformes nationales ambitieuses, d'un soutien ciblé et d'une coopération internationale renforcée. Nous notons avec intérêt les conclusions selon lesquelles l'intelligence artificielle pourrait accroître la productivité de l'Afrique subsaharienne jusqu'à 4 % au cours de la prochaine décennie. La concrétisation de ce potentiel nécessitera toutefois des investissements substantiels dans les infrastructures numériques, une énergie fiable et abordable ainsi que le développement des compétences, autant de domaines dans lesquels la plupart de nos pays ne pourront progresser seuls. Le risque d'un creusement de la fracture numérique doit dès lors être considéré comme une préoccupation majeure et non comme un enjeu secondaire. Une coopération sous-régionale renforcée en matière de développement des compétences, de mobilité de la main-d'œuvre, d'infrastructures numériques et de partage des connaissances pourrait contribuer à réduire les inadéquations sur les marchés du travail et à élargir l'accès aux opportunités créées par les mutations technologiques. Au niveau national, les priorités consistent notamment à améliorer l'environnement des affaires et la prévisibilité réglementaire, à approfondir les marchés financiers domestiques et l'accès au financement des petites et moyennes entreprises, à investir dans l'éducation et les compétences numériques, ainsi qu'à mettre en place des cadres proportionnés de gouvernance des données, de la concurrence et de l'intelligence artificielle qui favorisent l'innovation tout en maîtrisant les risques. Nous appelons le FMI, dans le cadre de son

mandat, à intégrer les dimensions macro critiques de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle dans ses activités de surveillance et de développement des capacités, y compris leurs implications pour le marché du travail et les finances publiques, et à collaborer avec la Banque mondiale, les banques régionales de développement et le secteur privé afin de réduire les risques associés aux investissements dans les infrastructures numériques et énergétiques, de favoriser le transfert de technologies et d'aider les économies vulnérables à s'adapter, à se diversifier et à s'insérer dans les nouvelles chaînes de valeur.

Les déséquilibres mondiaux excessifs et l'accentuation de la fragmentation des échanges commerciaux font peser des risques majeurs sur les économies de marché émergentes et en développement ainsi que sur les pays à faible revenu et appellent une action concertée des économies excédentaires comme des économies déficitaires. La persistance de déséquilibres extérieurs dans les grandes économies, conjuguée à la multiplication des restrictions commerciales et des politiques industrielles génératrices de distorsions, risque d'entraîner des ajustements désordonnés des taux de change, des flux de capitaux et des taux d'intérêt mondiaux, avec des retombées disproportionnées pour les pays tributaires des produits de base et les petites économies ouvertes. Pour nos pays, ces pressions se traduisent par une volatilité accrue des prix des matières premières, un affaiblissement de la demande extérieure, un accès plus limité aux marchés et une hausse des coûts de financement à un moment où les marges de manœuvre demeurent réduites. Les déséquilibres devraient être corrigés au moyen de politiques macroéconomiques et structurelles nationales plutôt que par des droits de douane et des mesures de repli sur soi qui reportent les coûts de l'ajustement sur d'autres pays. Nous soutenons dès lors une surveillance impartiale par le FMI des déséquilibres extérieurs et des retombées transfrontalières des politiques commerciales et industrielles des économies d'importance systémique. Nous appelons également à des cadres commerciaux transparents, prévisibles et mutuellement bénéfiques qui préservent l'accès aux marchés et l'espace de politique économique des pays en développement, notamment par le soutien aux initiatives d'intégration régionale telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ainsi qu'à d'autres initiatives favorisant l'approfondissement des chaînes de valeur régionale, la mobilité de la main-d'œuvre et l'intégration des marchés.

Les vulnérabilités liées à la dette continuent de freiner la croissance et le développement dans de nombreuses économies de marché émergentes et en développement, en particulier en Afrique subsaharienne, et rendent nécessaires des mécanismes de traitement de la dette plus rapides, plus prévisibles ainsi que des évaluations plus réalistes de sa viabilité. La hausse du service de la dette, le renchérissement des coûts d'emprunt, le recul de l'aide publique au développement, les pressions sur les taux de change, les chocs alimentaires et énergétiques, les catastrophes climatiques et l'insécurité évinceraient progressivement les investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation et la protection sociale, tout en risquant de transformer des tensions de liquidité en problèmes de solvabilité. Nous prenons note de la poursuite des travaux dans le cadre du Cadre commun du G20, de la Table ronde mondiale sur la dette souveraine et de l'approche des trois piliers menés avec la Banque

mondiale. Nous appelons à une coordination plus rapide des créanciers, à des calendriers de restructuration plus prévisibles, à une meilleure prise en compte des tensions de liquidité auxquelles sont confrontés des pays solvables mais sous pression, ainsi qu'à une attention accrue portée aux conditions des nouveaux financements. Nous encourageons également les services du FMI à veiller à ce que le Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR) révisé reflète pleinement les retombées favorables à la croissance des investissements liés au climat et au développement, tout en poursuivant le renforcement du développement des capacités en matière de gestion et de transparence de la dette.

Un FMI solide, doté de ressources adéquates, reposant sur un système de quotes-parts et placé au cœur du dispositif mondial de sécurité financière, demeure indispensable dans un contexte marqué par des chocs de plus en plus fréquents et asymétriques. Nous appelons à la pleine mise en œuvre de la Seizième Révision générale des quotes-parts ainsi qu'à des progrès significatifs vers un réaligement des quotes-parts dans le cadre de la Dix-septième Révision générale, conformément aux Principes directeurs de Diriyah, afin de mieux refléter l'évolution du poids économique des pays membres tout en préservant la voix des membres les plus pauvres. Assurer la viabilité financière à long terme du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC), ainsi que la disponibilité de ressources de bonification suffisantes, est tout aussi essentiel pour les pays à faible revenu dont l'accès aux autres composantes du dispositif mondial de sécurité financière demeure limité. Nous prenons note de la Revue complète de la surveillance, de la revue du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et de la revue de la conception et de la conditionnalité des programmes, en particulier de l'accent qu'elles mettent sur des conseils mieux adaptés aux circonstances nationales, un plus grand réalisme, une conditionnalité plus sélective et une plus forte appropriation par les pays. Nous soulignons toutefois qu'une surveillance davantage fondée sur les risques ne devrait pas alourdir la charge pesant sur les pays aux capacités institutionnelles limitées. Le développement des capacités devrait disposer de ressources adéquates et être pleinement intégré aux activités de surveillance et aux programmes appuyés par le FMI. Enfin, le renforcement de la résilience mondiale exige une coopération internationale accrue et un partage plus équitable des responsabilités, notamment à l'égard des pays accueillant des populations déplacées. Nous réaffirmons notre soutien aux efforts déployés par le FMI pour aider ses pays membres à faire face à un environnement mondial de plus en plus incertain.